

AU PUBLIC.

LES soussignés bien reconnaissants pour l'encouragement que cet établissement a reçu depuis vingt-sept ans dans l'exercice de l'art de l'imprimerie, ont l'honneur, en cette occasion, de dire qu'ils pourront travailler à bien plus bas prix que par le passé, vû qu'ils ont considérablement augmenté le matériel d'imprimerie en presses et en caractères de goût. Ils continueront de confectionner les ouvrages suivants dans le goût le plus élégant et à court avis, dans l'une ou l'autre langue, sur caractères nouveaux et enjolivés :

Affiches, grandes et petites.

Lettres funéraires.

Billets promissoires.

Lettres de changes.

Circulaires.

Chèques.

Cartes.

Catalogues.

Brochures.

Placards.

Étiquettes.

Pamphlets.

Factures.

BLANCS TOUJOURS EN MAINS : pour la Cour Supérieure, de Circuit, et des Commissaires, et des Juges de Paix, Avocats, Notaires, Huissiers, et pour les Municipalités.

Ils n'emploient que les meilleurs ouvriers, et le papier est toujours de première qualité. Ils se rendront responsables pour toutes défauts dans les ouvrages sortis de leurs Presses. Leurs prix seront des plus modérés, attendu la concurrence et surtout la pénurie.

N.B.—Les personnes de la Campagne qui nous enverront des commandes pour des blancs par la poste, voudront bien y inclure aussi le prix du port pour tels blancs, qu'on exige d'avance à la poste.

LOUIS PERRAULT et Cie.

Montréal, 15 Septembre 1860.